

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 55 (1975)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'approvisionnement des industries textiles et des fibres chimiques  
**Autor:** Juvet, Jean-Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886802>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Approvisionnement des Industries textiles et des Fibres chimiques

Dans la confusion qui a caractérisé l'évolution économique générale de ces quatre dernières années, l'ensemble des industries et le secteur textile en particulier ont passé successivement par des périodes de pénuries et d'excédents dont on peut dire aujourd'hui qu'elles étaient souvent artificielles. En réalité, les chocs subis par l'économie occidentale résultent essentiellement, à mon avis, du dérèglement du système monétaire international et, notamment, de la création démesurée, depuis six ans au moins, de liquidités internationales qui, en 1973, ont été à l'origine des secousses qui ont ébranlé les bases mêmes de notre économie de marché, au point de la mettre en péril.

Au moment de l'éclatement final, au début de 1973, du système monétaire international élaboré à Bretton Woods à la fin de la dernière guerre, selon lequel, grosso modo, la valeur extérieure des monnaies était en principe définie par la balance des paiements courants, l'introduction désirée ou forcée d'un système de flottement généralisé des monnaies dans lequel, en plus des opérations courantes, les mouvements de capitaux jouent un rôle déterminant, a contraint de nombreux gouvernements à reconsidérer complètement leur stratégie monétaire. Il est ainsi devenu évident au début de 1973 que le Yen Japonais subirait de vives pressions à la hausse si les forces du marché, telles qu'elles se manifestaient au début des années soixante-dix, continuaient à s'exercer dans le cadre des taux de changes flexibles. Il est alors apparu que l'une des défenses contre la réévaluation de facto du Yen consistait à réduire le surplus de balance de paiements du Japon en suscitant des importations massives de biens primaires, parmi lesquels la laine et le coton. Cette vague de demande, favorisée par l'existence de liquidités abondantes, a débouché sur les hausses spectaculaires de prix que l'on sait, signe apparent d'une pénurie globale de matières premières. La réaction devant les augmentations de prix des fibres naturelles fut un transfert violent de la demande de l'industrie textile vers les fibres chimiques. Malheureusement, dans un pipe-line de pro-

duction aussi long que celui du secteur textile, l'effet d'un transfert net au niveau du consommateur final — en définitive relativement faible en 1973 — de la demande de matières premières se traduit par une demande chez les producteurs de fibres cellulosiques ou synthétiques égale à un multiple du changement initial. Prenons un exemple : supposons qu'un filateur transformant mensuellement 20 tonnes de laine pure soit contraint, par l'évolution du marché, de produire des filés en mélange laine/synthétiques dans une proportion 50/50 % ; sa première demande sur le marché des fibres chimiques sera non pas de 10 tonnes, mais vraisemblablement de cinq à six fois ce montant, en vue de la réorganisation de son stock de matières premières et d'articles finis. Alors que dans les années 1955-1972, le taux de pénétration des fibres synthétiques sur le marché européen, c'est-à-dire le pourcentage représenté par ces fibres dans l'ensemble de la consommation industrielle apparente (laine + coton + fibres chimiques), s'élevait de 1 à 2 points par an, pour atteindre 39 % en 1972, ce taux est brusquement passé à 45 % en 1973. Cette modification reflétait en fait des changements intervenus dans la composition des stocks aux divers stades de la transformation et du commerce textiles, avec des effets extrêmement défavorables pour l'équilibre du secteur textile.

A fin 1974 et en 1975, on a assisté à un recul, voire un effondrement des prix de la laine et surtout du coton brut, tendance qui a provoqué — avec d'autres éléments liés à la crise pétrolière sur lesquels nous reviendrons plus loin — un léger ajustement en sens inverse à celui observé en 1973, avec également des effets amplifiés. Actuellement, les prix du coton ne sont pas rémunérateurs pour les fermiers ; selon le Département de l'Agriculture de Washington, les coûts de production aux Etats-Unis s'élèvent à près de 50 US cents, alors que cette marchandise était cotée à 37 cents à New York l'automne dernier et à 46 cents aujourd'hui. Son prix d'équilibre, c'est-à-dire celui qui offrirait au cultivateur un choix égal entre le soja au prix actuel et le coton, est de 55/60

cents, ce qui devrait être son prix en 1976, si la conjoncture économique générale prend une tournure favorable. Les surfaces ensemencées, annoncées au printemps 1975 aux Etats-Unis, sont en recul de plus de 25 % ; comme l'URSS, devenue le premier producteur de coton brut, n'a pas l'intention d'accroître sa production à l'avenir, il n'est par conséquent pas impossible que l'on assiste à nouveau à une flambée de prix susceptible de provoquer des variations intempestives de la demande dans l'ensemble du secteur transformateur. Paradoxalement, une stabilité des prix des fibres naturelles paraît souhaitable, sinon indispensable pour les producteurs de fibres chimiques, dès lors que l'utilisation irrégulière de leurs capacités de production entraîne des pertes sévères de cash-flow ; en effet, des variations annuelles de l'ordre de 200 à 300 000 tonnes de la demande industrielle en Europe par rapport à la tendance à long terme, sont de nature à mettre en péril une industrie dont les frais fixes ne sont guère compatibles avec les fluctuations cycliques. En revanche et par ailleurs, l'instabilité pourrait également menacer l'avenir des fibres naturelles, dans la mesure où elle provoque des pertes sensibles sur les stocks de matières premières détenues par l'industrie textile ; c'est ainsi qu'en 1974, les entreprises textiles américaines ont essuyé de sérieuses pertes, atteignant 12 millions de \$ dans le cas de Burlington, par exemple, sur leur stock de coton brut.

Enfin, la faiblesse relative des cours, la hausse substantielle des coûts de production, notamment ceux des pesticides, et la nécessité d'accroître la production vivrière dans de nombreux pays constitueront de sérieux handicaps à l'accroissement futur de la production de coton ; ces tendances se reflètent dans les orientations définies par la plupart des Gouvernements soutenant directement ou indirectement la culture de cette fibre, surtout dans le tiers monde. Le recul relatif, sinon absolu du coton pourrait redonner à la fibranne une nouvelle vigueur ; dans les mois écoulés, l'effondrement des prix des fibres naturelles a touché très sérieusement les producteurs de celluloses, surtout aux Etats-Unis où certaines capacités étaient utilisées au début de 1975 à raison de moins de 25 %. Les prix de la fibranne et de la rayonne sont peu flexibles, car ils dépendent du marché de la pâte de bois avant tout influencé par le secteur papetier et, étant très polluants, les coûts de production de ces produits iront en s'accroissant en fonction directe de la rigueur des législations. Cependant, avec un prix de 55 cents pour le coton brut, la fibranne pourrait défendre une position ferme fondée sur l'existence de capacités de production importantes dans l'industrie des fibres chimiques et dans l'industrie de la pâte textile.

A l'instabilité consécutive aux désordres monétaires a succédé à fin 1973 une demande artificielle de fibres chimiques provoquée par la crise pétrolière et fondée sur un prolongement éventuel d'une pénurie de dérivés du naphta. Aujourd'hui, avec un certain recul, on peut imaginer qu'au printemps 1974, des stocks extraordinaires existaient à tous les niveaux de la transformation textile, stocks qui ont fortement pesé sur le marché à partir du moment où, aux environs de juin 1974, il est apparu, d'une part, que la pénurie annoncée reposait sur des éléments

largement émotionnels et, d'autre part, que la récession économique mettait en évidence un excédent de capacités de production, dans l'industrie pétro-chimique comme dans l'industrie des fibres synthétiques. A la vague de stockage ont alors succédé une tendance profonde à la réduction des inventaires et une chute générale des prix de toutes les fibres.

Il y a lieu de souligner qu'en l'absence de crise pétrolière, mais avec une croissance normale de l'économie occidentale en 1974 et 1975, une certaine pénurie de fibres synthétiques aurait pu se manifester, malgré l'existence dans ce secteur de capacités de production excédentaires, en raison de goulots d'étranglements dans quelques segments de la production de dérivés du pétrole, comme le glycol, le caprolactame, le cyclohexane, voire l'éthylène. En effet, on oublie aujourd'hui qu'au début des années soixante-dix, l'industrie pétro-chimique, en excédent de capacités de production résultant de la mise en place d'unités répondant plus à la réalisation d'économies d'échelle qu'à l'évolution à court terme du marché européen, amortissait difficilement ses investissements importants ; l'équilibre dans ce secteur n'a été atteint qu'en 1973 et, encore, grâce aux événements mentionnés ci-dessus. Si l'on considère les capacités limitées que les compagnies intéressées avaient l'intention — et ont encore apparemment — de réaliser, dans les années futures, et dans l'optique d'une croissance de 4 % du P.N.B. sur la période 1974-1980, une pénurie de quelques fibres synthétiques comme le polyester en 1976-77 aurait pu surgir, ce qui ne sera évidemment pas le cas, à la suite de la récession actuelle.

S'il est donc possible de conclure que l'approvisionnement du secteur textile européen et mondial pour les années futures est globalement assuré, en revanche, il n'est nullement démontré qu'un équilibre à court terme s'instaurera entre diverses fibres, essentiellement en raison de l'instabilité du marché du coton. L'incertitude dominera le marché des fibres à moyen terme et elle ne pourra être corrigée que moyennant la volonté des gouvernements d'imaginer des politiques réalistes dans le domaine des matières premières en général et des fibres naturelles en particulier, tendant à une stabilisation des cours, stabilisation qui, tout bien pesé, est peut-être plus avantageuse pour les industries transformatrices que pour les producteurs de biens primaires.

Toutefois, il est certain que les gouvernements des pays de l'OCDE ne pourront éluder un problème qui va les diviser et qui touche non seulement le domaine des fibres, mais vraisemblablement l'ensemble des dérivés du naphta, c'est-à-dire une large partie de l'industrie chimique, dans la mesure où la crise pétrolière a débouché sur la formation de marchés distincts et, apparemment, cloisonnés de matières premières pétro-chimiques. Aux Etats-Unis, le prix moyen du pétrole brut — d'origine importée et domestique — est d'environ 7 \$ par baril, contre plus de 11 \$ en Europe (certes, actuellement, le prix européen est inférieur à 11 \$, en raison de la récession). Cette différence de prix se traduit par des différences considérables de prix des dérivés du naphta ; c'est ainsi qu'à la fin de

1974, la tonne d'éthylène coûtait environ 180 \$ aux Etats-Unis contre 300 \$ en Europe, le glycol 330 \$ aux Etats-Unis contre 660 \$ en Europe, le caprolactame 850 \$ aux Etats-Unis contre près de 1 100 \$ en Europe, cependant qu'avant la crise pétrolière, les cours étaient sensiblement comparables des deux côtés de l'Atlantique. Cette situation nouvelle se traduit, par exemple, par un écart de coût en matières premières entre l'Europe et les Etats-Unis de l'ordre de 15 à 20 cents la livre de fibre polyester qui, aujourd'hui, est cotée à moins de 42 cents en Amérique du Nord. Même si aux Etats-Unis, on peut imaginer que le prix de ce produit se relèvera à plus de 50 cents, il n'en reste pas moins que les producteurs américains de fibres chimiques et, avec eux, l'industrie textile américaine jouissent d'un avantage tel qu'ils peuvent, le cas échéant, mettre en danger l'ensemble de l'industrie européenne. Doit-on pour autant considérer que cette séquelle de la crise pétrolière constitue soudainement un avantage comparatif pour les Etats-Unis que ceux-ci pourraient invoquer dans l'hypothèse où des demandes

éventuelles de protection seraient formulées par l'industrie européenne, voire japonaise. Je ne le pense pas, car il serait aisé aux européens de rétorquer qu'ils sont acheteurs du pétrole brut américain à 5,5 \$, ce qui est évidemment impossible !

Une fois encore, si l'approvisionnement des marchés textiles est assuré à moyen-long terme, en revanche, les sources d'approvisionnement resteront aléatoires aussi longtemps que les Gouvernements occidentaux, dans le cadre de leur politique énergétique, n'auront pas harmonisé ou tout au moins coordonné leur conception du fonctionnement du marché pétrolier. Cette conclusion peut-être inattendue, à la fin d'une étude sur l'approvisionnement du marché textile, tout en soulignant la complexité des problèmes que doivent résoudre les pays occidentaux, montre que seule une approche collective des difficultés permettra aux pays occidentaux de défendre et de maintenir une liberté des échanges déjà fortement menacée par les fluctuations monétaires.

## MARAIS ET C<sup>IE</sup>

COMMISSIONNAIRE AGRÉÉ EN DOUANE N° 2039

### TRANSPORTS INTERNATIONAUX

- **SIÈGE SOCIAL :** 31, rue de Trévisse,  
75442 PARIS CEDEX 09  
Tél. : 770-73-49 +  
Télex n° 28-309
- **EXPLOITATION :** Bâtiment 14, Cellule F  
BP 317 X Garonor  
93608 AULNAY-S-BOIS  
Tél. 931-38-34.  
Telex 92.201
- **SERVICES AÉRIENS - AGENT AGRÉÉ I.A.T.A.**  
ORLY  
TÉL. : 587-51-41 Poste 33-63  
ROISSY  
Tél 862-27-11 & 12

SERVICES RÉGULIERS PAR FER ET PAR ROUTE

**ZURICH**

— PARIS — BALE — PARIS —  
GENÈVE

Plus de 2000 agences en France  
et à l'étranger



## CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

Genève : place Bel-Air  
Tél. : (022) 21 67 33

Un réseau mondial de banques associées,  
partenaires internationaux,  
représentations et correspondants